

Dossier du BHI No. S1/1001/02-S1/0900

LETTRE CIRCULAIRE 29/2003
8 avril 2003

P-7: RAPPORT ANNUEL DE L'OHI POUR 2002
1^{ère} PARTIE - GENERALITES

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI POUR 2003 (actualisé)

BULLETIN HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL SUR LE SITE WEB DE L'OHI

Références: a) LC du BHI 41/2002
 b) LC du BHI 62/2001
 c) LC du BHI 18/2003

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du Rapport annuel de l'OHI pour 2002, 1^{ère} Partie - Généralités (version anglaise) qui fournit des informations sur les activités de l'Organisation au cours de l'année écoulée. Les versions française et espagnole seront distribuées dès que possible.

Par ailleurs, conformément au cycle de planification du programme de travail approuvé par la Décision 14 b) de la XVI^e Conférence HI, nous vous communiquons une version actualisée du Programme de travail de l'OHI pour 2003, sur la base du programme de travail 2003-2007 approuvé par la Décision 14 a) de la XVI^e CHI et suite à la réalisation du programme de travail de l'année précédente (voir LC 41/2002).

Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir fournir des commentaires sur ces deux documents. Au cas où des changements seraient proposés eu égard au programme de travail pour 2003, le BHI les examinera et en informera les Etats membres en conséquence.

Le programme de travail de l'OHI pour 2004 est en cours de préparation, sur la base du programme de travail 2003-2007 susmentionné et du Budget 2003-2007 approuvé par la Décision 21 de la XVI^e CHI. Le programme de travail de l'OHI proposé pour 2004, ainsi que le Budget de l'OHI pour 2004, seront distribués avant le mois d'août, en même temps que le programme de travail quinquennal et le budget révisés, en vue de leur approbation avant le 30 octobre et de mise en œuvre dès janvier 2004.

Il est prévu que le Rapport annuel de l'OHI pour 2003 reposera essentiellement sur le Programme de travail pour 2003. Sa présentation sera quelque peu améliorée, par l'intégration de certaines des caractéristiques du Bulletin HI imprimé. Les Etats membres pourront ainsi constater, en temps utile, les réalisations de l'Organisation par rapport au Programme établi et seront donc en mesure d'évaluer le degré d'efficacité de l'Organisation.

En dernier lieu, comme il était indiqué dans la LC du BHI 18/2003, le site web de l'OHI a été complètement refondu et la nouvelle structure du site est en place depuis le 8 mars. Compte tenu des commentaires déjà reçus et étant donné que ce moyen de communication présente l'avantage de renforcer la visibilité de l'OHI et de faciliter les relations publiques, le CD a décidé de mettre le Bulletin hydrographique international sur le site web de l'OHI. Ce Bulletin HI remplace dans les faits le « I.H. Bulletin-Newsletter", qui avait été instauré en janvier 2002, ainsi que les 3 versions imprimées annuelles (voir LC62/2001). Dès ce mois-ci (avril 2003), il ne sera plus nécessaire de continuer à produire une version imprimée du Bulletin, étant donné que celui-ci sera tenu à jour de manière permanente.

Tous les commentaires des Etats membres seront les bienvenus.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur

P.J. : - P-7 (2002) – version anglaise
- Programme de travail de l'OHI pour 2003 (actualisé)

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OHI POUR 2003(Sur la base du programme de travail de l'OHI pour la période 2003-2007
approuvé par la XVIe CHI)**Programme 1: Coopération avec les Etats membres et avec les Organisations internationales**

Tâche	Description	Commentaires (le cas échéant)
O 1. 1. 1.	Réunions des Commissions hydrographiques régionales	
	CHOIS	
	CHAIA	
	CHUSC	
	CHZMR	
	CHN	
	CHAO	
	CHMMN	
	CHMB	
	CHPSE	
	Commission hydrographique sur l'Antarctique	
O 1. 2. 1.	Réunions des Organisations internationales	
	* Organisation maritime internationale (OMI)	
	- Assemblée	
	- Conseil	
	- Comité de la coopération technique (TC)	
	- Comité de la sécurité maritime (MSC)	
	- Sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV)	
	- Sous-comité des radiocommunications et de la recherche et du sauvetage (COMSAR)	
	* Commission océanographique intergouvernementale (COI)	
	- Assemblée de la COI	
	* Institut panaméricain de géographie et d'histoire (PAIGH) (Comité Hydro)	

	* Organisations relatives à l'Antarctique	
	- Parties consultatives au Traité sur l'Antarctique (ATCP)	
	* Nations Unies (NU)	
	- UNICPOLOS	
	* Fédération Internationale des géomètres (FIG)	
T 1.1.1	Examen de la création ou de l'élargissement de Commissions hydrographiques régionales dans la région suivante :	
	* Pacifique Nord-est	
T 1.2.1.	* ACI par le biais de la signature d'accords de coopération	
T 1.3.1	Action visant à entreprendre :	
	* la création d'une CHR pour le Pacifique Nord-est (Canada, USA, Mexique et Amérique centrale) (voir également Tâche 1.1.1)	

Programme 2 Renforcement des capacités

Tâche	Description	Commentaires (le cas échéant)
O 2.1.2.	Réunions avec l'AMI (Trieste)	
O 2.1.6.	Réunions du Comité sur le renforcement des capacités (IHOCBC)	
T 2.1.1	Continuation d'un projet pour le développement de l'infrastructure dans le domaine de l'hydrographie, de la cartographie marine et de la sécurité de la navigation en Amérique centrale, en coopération avec la COCATRAM, le Mexique (en tant que coordinateur du "Plan Puebla-Panama") et la Banque de développement interaméricaine	
T 2.1.2	Constitution d'un groupe d'étude chargé d'évaluer l'état de l'hydrographie, des aides à la navigation et de la sécurité de la navigation en Afrique occidentale et centrale (avec l'OMI, l'AISM et l'AIP, entre autres), en vue de préparer un projet de développement. Il s'agit d'une initiative des Etats régionaux.	
T 2.1.3	2e partie du projet MEDA7 (avec la CE et l'AMI de Trieste).	

T 2. 1. 4	Projet relatif aux services de sécurité de la navigation sur le Lac Victoria (avec l'OMI et l'AIMS)	
T 2. 1. 5	Coopération technique pour le développement de l'hydrographie et de la navigation en mer Noire (avec la CE et les pays concernés).	
T 2. 1. 7	Visites de coopération technique aux organisations et pays suivants :	
	* Amérique centrale et Mexique - voir Tâche 2. 1. 1.	
	* Afrique centrale et occidentale - voir Tâche 2. 1.2	
T 2. 1. 8	Tentative de mise en place d'un programme de bourses de l'OHI pour les étudiants des pays en voie de développement et proposition de dispositions budgétaires.	
T 2. 2. 1	Réalisation, par le biais des travaux des GT concernés, d'une révision complète des documents de base de l'OHI, y compris des procédures d'adhésion contenues dans la Convention relative à l'OHI.	
T 2. 2. 2	Réintégration des Etats membres ayant fait l'objet d'une suspension.	
	* Suriname (en coopération avec les Pays-Bas)	
	* République démocratique du Congo	

Programme 3: Soutien apporté aux techniques et aux normes

Tâche	Description	Commentaires (le cas échéant)
O 3. 1. 1	Participation aux réunions associées/organisation de celles-ci	
	* CHRIS	
	- C&SMWG	
	* Sous-groupe du DPSAG	
	- TSMAD	
	* Sous-GT du TSMAD	
	- SNPWG	
	* WEND	

	* Journées du secteur privé	
T 3. 1. 1	Révision, préparation et tenue à jour des publications suivantes :	
	* M-4	
	* M-11	
	* S-23	
	* S-59	
O 3. 2. 3.	Réunions de la Commission sur les marées	
	* EUREF AIG	
O 3. 2. 5.	Réunions et conférences du GT du Comité ABLOS	
T 3. 2. 1	Compilation du Manuel de l'OHI sur les levés hydrographiques. (M-13)	
T 3. 2. 2	Préparation de la version WEB du Dictionnaire hydrographique de l'OHI [Projet DHYDRO].	
T 3. 2. 3	Consultation des Etats membres sur la nécessité d'établir des normes pour l'exécution de levés hydrographiques dans les fleuves navigables ainsi que dans les voies navigables intérieures, et sur la nécessité de traiter de questions spécifiques comme les niveaux hydrométriques, les techniques de levés, la représentation des côtes, le déplacement des chenaux, etc.	
T 3. 2. 4	Révision, préparation et tenue à jour des publications suivantes :	
	* S-32	
	* S-60	
	* S-44	
	* S-51	
	* S-55	
O.3.3.1/2/3	Réunions du Comité consultatif FIG/OHI/ACI	
T 3. 3. 1	Tenue à jour de la 9e édition des Normes de compétence	
	Préparation des futures éditions (pour les normes), selon que de besoin.	

T 3. 3. 2	Révision, préparation et tenue à jour des publications suivantes :	
	* M-5	
	* M-6 [nouvelle publication]	
	* S-47.	
T 3. 3. 3	Elaboration des Normes de compétence pour les spécialistes en cartographie marine, par le biais du nouveau Comité consultatif. Tenue à jour de ces normes (M-8)	
T 3. 3. 4	Actions coordonnées avec les agences de financement internationales pour la promotion de la formation en hydrographie ainsi que de l'enseignement de l'hydrographie dans les pays en voie de développement.	
O 3. 4. 2.	Réunions relatives à l'élaboration de normes	
	* Conférence de l'ACI	
	* Commission de l'ACI sur les normes en matière de données spatiales	
	* Cartographie marine de l'ACI	
	* Commission électrotechnique internationale (CEI)	
	* Autorisation d'exploitation du GT 7	
	* Groupe d'harmonisation des MOI	
	* TC 211 de l'ISO (Organisation internationale de normalisation)	
O 3. 4. 3	Réunions associées au programme de la GEBCO	
	* Comité directeur mixte de la GEBCO	
	* SCUFN	
	* SCDB	
	* Projets internationaux de cartes bathymétriques régionales	
	+ IBCCA	
	+ IBCSEP	
T 3. 4. 1	Révision, préparation et tenue à jour des publications suivantes :	
	* B-6	
	* B-8	

T 3. 4. 3	Organisation de la Conférence sur le centenaire de la GEBCO	
O 3. 5. 1.	Réunion du CDARN	
T 3. 5. 1	Révision, préparation et tenue à jour des publications suivantes :	
	* S-53	
	* M-12.	

Programme 4 Gestion de l'Information et Relations publiques

Tâche	Description	Commentaires (le cas échéant)
O 4.1.1.	* Tenue à jour et développement du site web de l'OHI	
T 4. 1. 1	Distribution annuelle des publications de l'OHI sur cédérom	
T 4. 1. 2	Révision, préparation et tenue à jour des publications suivantes :	
	* P-4	
	* P-5	
	* P-7 (Annuellement)	
	* M-3 (Mise à jour régulière)	
T 4. 1. 3	Tenue à jour des ouvrages de référence et des journaux de la bibliothèque du BHI	
T 4. 2. 1	Présentation de communications sur ce sujet (importance de l'hydrographie) lors des conférences et séminaires appropriées et publication de communiqués de presse à l'occasion des principales réunions de l'OHI.	
T 4. 2. 2	Communication d'informations sur l'hydrographie et sur l'OHI aux principaux preneurs de décision à l'occasion de visites aux Etats membres et non membres.	
T 4. 2. 5	Production d'une nouvelle publication regroupant les questions juridiques relatives à la cartographie et aux accidents nautiques.	

Programme 5 Développement général de l'Organisation

Tâche	Description	Commentaires (le cas échéant)
O 5. 1. 1.	Révision du Programme de travail de l'OHI, sur une base annuelle	
T 5. 1. 1	Examen plus approfondi de la restructuration de l'Organisation afin que celle-ci puisse mieux répondre aux besoins des Etats membres et aux objectifs énoncés dans le plan stratégique, et afin d'améliorer le rapport coût-efficacité.	
	Participation aux réunions du SPWG et du groupe directeur, et organisation de celles-ci.	
O 5. 2. 1.	Assurer des services de traduction	

Mise à jour du 31 mars 2003.